



SECTION



VAR

NON A LA FERMETURE DES SERVICES PUBLICS

Dans le contexte économique actuel, notre Direction Générale met en œuvre dans le cadre de la démarche stratégique, un processus visant à réduire les implantations des services publics financiers.

En effet, la variable d'ajustement utilisée par notre administration reste les économies de loyers et de moyens.

Dans le Var, nous avons pu voir se succéder les fermetures des trésoreries de Comps, St Raphaël, Pierrefeu, et Salernes. C'est maintenant au tour du poste de La Roquebrussanne, dont la fermeture sera effective au 01 janvier 2016, après validation au CTL du 01 octobre 2015.

Il est évident que ce poste rencontre de grandes difficultés : sur les 4 ETP présents au TAGERFIP, seuls 1,8 sont pourvus, et les agents ne peuvent plus faire face à l'afflux de travail de ce poste mixte, gérant 7 collectivités.

Il est impossible de travailler dans de telles conditions, malgré l'aide indéniable de l'EDR.

La DGFIP a créé un tel contexte que l'annonce de la fermeture du site ne suscite que peu d'indignation... sauf de la part des élus, et évidemment des usagers !

Les élus locaux sont mis devant le fait accompli, sans concertation ni aucune écoute. Ils voient leurs services publics de proximité disparaître, entraînant une désertification de ces communes du centre Var.

Quant aux usagers, comment leur faire accepter qu'à l'avenir, ils devront faire des kilomètres afin de pouvoir trouver des solutions à leur situation particulière, situation ne pouvant pas être résolue par l'e-administration !

Alors, même si la fermeture de la Roquebrussanne semble inéluctable, quand sera-t-il en 2016, quand les annonces de fermetures des autres services tomberont, au détriment des agents, des collectivités et des usagers !

C'est la raison pour laquelle une action a été menée lundi 28 septembre 2015, devant les locaux de la Roquebrussanne, en présence des élus locaux et de la presse, afin de sensibiliser l'opinion publique aux difficultés à venir. Le remplacement des services de proximité par la e-administration n'est pas une solution à hauteur des besoins des usagers notamment les plus fragiles, ni des élus locaux qui ont besoin d'un secteur public local de proximité.

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanententes Sophie DEGEILH et Anne MAURICE

Secrétaire Départemental : Frédéric BRES

Local syndical DDFiP Place Besagne bureau 104

Tél : 04 94 03 82 90 Port : 06 88 37 36 97

fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.

